

Compléments d'informations...

Vous pouvez nous contacter pour :

- toute information complémentaire,
- recevoir un dossier d'inscription,
- fixer un entretien individuel avant les épreuves de sélection.

Calendrier

Réunion d'information

- le 20 mars 2015

Clôture des inscriptions

- le 28 mai 2015

Test aux exigences préalables d'admissibilité et épreuve de sélection :

- les 8 et 9 juin 2015

Positionnement à l'entrée en formation

- entre le 22 juin et le 10 juillet 2015

Formation

- du 21 septembre 2015
au 25 septembre 2016

COFRIMI

(Conseil et formation sur les relations
interculturelles et les migrations).

108, route d'Espagne
31100 Toulouse

Tél. : 05 34 60 12 71
Fax : 05 34 60 16 91

Courriel : contact@cofrimi.com
Site : www.cofrimi.com



Devenez animateur social
en préparant le

BPJEPS

SPÉCIALITÉ
« Animation sociale »

UCA
« Médiation sociale et interculturelle »

du 21 septembre 2015
au 25 septembre 2016



n° habilitation : 14 031 BP 0009

Un diplôme professionnel

Le **BPJEPS** est un diplôme d'Etat de niveau IV du ministère de la Jeunesse, et des Sports.

Il s'agit de former des animateurs professionnels capables d'élaborer des projets d'animation. Il peut être accessible par la Validation des Acquis par l'Expérience (VAE).

La formation s'appuie sur l'alternance et s'articule autour de 10 Unités Capitalisables (**UC**) dont une est spécifique à chaque organisme de formation et a pour objet l'adaptation à un secteur professionnel de l'animation ou à une fonction ou un milieu. COFRIMI propose l'Unité Capitalisable d'adaptation "médiation sociale et interculturelle".

Une spécificité : la médiation sociale et interculturelle

La médiation introduit la notion du tiers dans une relation où la communication entre deux personnes ou deux groupes ne se fait pas ou ne se fait plus. L'animateur-médiateur va permettre un espace d'écoute, d'échanges et de négociation entre les deux parties pour arriver à établir ou rétablir les liens, améliorer les relations ou dépasser un différend.

Il propose un lieu intermédiaire où des personnes et des groupes séparés peuvent se rencontrer.

Il aide à l'émergence de projets et il est à l'interface entre différents partenaires en aidant les uns et les autres à se comprendre.

Une formation en alternance...

à temps plein

Contenu ...

- Connaissance du secteur de l'animation des publics et des structures
- Conception et mise en œuvre d'un projet,
- Gestion administrative et comptable.
- Techniques et conduite d'animations visant l'expression et le développement de la relation sociale ou le maintien de l'autonomie de la personne. Médiation sociale et interculturelle.
- Encadrement d'un groupe

Durée ... déroulement

1509 heures dont 609 heures en centre et 900 heures en entreprise, du 05 octobre 2015 au 30 août 2016 dont 17 semaines en centre et 30 semaines en structure d'accueil.

Obtention du diplôme

Il est conditionné à la réussite de 3 épreuves certificatives organisées COFRIMI et sous contrôle de la DRJSCS.

Coût de la formation

Frais pédagogiques : 5 420 €

Nous restons à la disposition des candidats pour étudier les modalités de prise en charge financière du coût de la formation.

Pour s'inscrire

Conditions de recevabilité

Avoir 18 ans au moins **Et**

→ **Justifier** d'une expérience d'une durée au moins égale à six mois dans l'animation

→ **Présenter à l'occasion d'un entretien** un dossier récapitulant vos expériences bénévoles et/ou professionnelles en matière d'animation et une lettre présentant vos motivations pour le métier d'animateur social.

Les personnes titulaires d'un BAPAAT, du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale, du diplôme professionnel d'aide soignant, du diplôme d'aide médico-psychologique, du CAP « petite enfance », du BEP « carrières sanitaires et sociales », du BEP agricole « services aux personnes » ne sont pas tenues de justifier d'une expérience de 6 mois dans l'animation

→ **S'inscrire aux épreuves de sélection**

Modalités d'inscription

Le dossier est à retirer à COFRIMI ou à télécharger sur le site www.cofrimi.com et à retourner au plus tard le 28 mai 2015.